

mars 2020

- **Compte rendu du conseil municipal du 06/03/2020**

MARS 10, 2020 - ADMIN

L'an DEUX MILLE VINGT, le 06 Mars à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. Noël FAUGERAS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 09

Date de la convocation : 28/02/2020

Présents : **MM. Noël FAUGERAS, Léon GRANDE, Mme Lucette CONSTANTIN, MM. Gérard ARTILLON, Hervé JOLY, Mme Stéphanie MIGINIAC,**

Par procuration : **Mme Dominique ARTILLON (procuration donnée à M. Gérard ARTILLON)**

Absents (excusés) : **Mme Bénédicte FAURE, M. Thomas CHAUMEIL**

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Mme Stéphanie MIGINIAC a été élue secrétaire.

Le procès-verbal de la séance précédente a été adopté après lecture.

Les décisions suivantes ont été adoptées :

1. Comptes de gestion 2019 : Approbation des Comptes de Gestion 2019 pour 5 budgets : Budget Principal Commune, Caisse des Ecoles, Section Syndicale Sectionnale de Commerly, Eau, Assainissement ;

2. Comptes Administratifs 2019 : Examen et approbation des Comptes administratifs 2019 présentés par M. Léon GRANDE, 1er Adjoint, pour 5 budgets :

Budget Principal Commune :

Fonctionnement : Prévu : 759.402,25 €

Dépenses réalisées : 715.096,04 €

Recettes réalisées : 778.394,75 €

Investissement : Prévu : 547.890,25 €

Dépenses réalisées : 354.666,71 €

Recettes réalisées : 510.158,86 €

EAU :

Fonctionnement : Prévu : 57.245,00 €

Dépenses réalisées : 56.645,78 €

Recettes réalisées : 46.748,09 €

Investissement : Prévu : 169.978,00 €

Dépenses réalisées : 25.421,59 €

Recettes réalisées : 71.531,52 €

ASSAINISSEMENT :

Fonctionnement : Prévu : 24.958,00 €

Dépenses réalisées : 23.929,98 €

Recettes réalisées : 21.030,92 €

Investissement : Prévu : 104.454,00 €

Dépenses réalisées : 19.351,77 €

Recettes réalisées : 16.269,93 €

COMMERLY :

Fonctionnement : Prévu : 134.019,00 €

Dépenses réalisées : 5.989,19 €

Recettes réalisées : 0,00 €

Investissement : Prévu : 9.087,04 €

Dépenses réalisées : 0,00 €

Recettes réalisées : 0,00 €

Caisse des Ecoles :

Fonctionnement : Prévu : 3.159,00 €

Dépenses réalisées : 2.301,12 €

Recettes réalisées : 234,40 €

Investissement : NEANT

3. Affectations des résultats de 2019 pour ces 5 budgets : Excédent de clôture de fonctionnement de 63.298,71 € dont 49.160,79 € reportés en recettes de fonctionnement et 14.137,92 en couverture du besoin de financement de l'investissement pour le budget principal 2020 ; Excédents de clôture de fonctionnement reportés en recettes de fonctionnement pour 2020 de 991,81 € pour la caisse des écoles et de 127.028,97 € pour la section de Commerly transférés au budget principal suite à dissolution de ce budget au 31/12/2019 ; Déficits de clôture de fonctionnement reportés en dépenses de fonctionnement pour 2020 de 2.972.17 € pour l'eau et de 104,58 € pour l'Assainissement.

4. Validation RPOS 2019 : Approbation des Rapports annuels 2019 sur le Prix et la Qualité des Services publics de l'Eau et de l'Assainissement collectif de la commune ;

5. Participation 2020 aux dépenses de la FDEE19 : Mise en recouvrement par les services fiscaux de la contribution fixée pour 2020 à la somme de 2.175,70 € par la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze ;

6- Indemnisation assurance : Accord pour l'encaissement de la somme de 2.250,42 € (franchise déduite de 300 €) versée par Allianz assurances suite à un sinistre de dommages électriques sur l'éclairage public ;

7- RODP 2020 : Décision de fixer la Redevance pour Occupation du Domaine Public communal due par Orange qui s'établit comme suit pour 2020, compte tenu de l'état du linéaire au 31/12/2019 de :

- | | |
|---|------------------|
| o 21,380 km / aérien à 55,54 € | = 1.187,44 € |
| o 11,137 km / souterrain à 41,66 € | = 463,97 € |
| o 0,70 m ² / surface occupée à 27,77 € | = <u>19,44 €</u> |

Soit un total de : 1.670,85 €.

8- Désaffectation et aliénation d'un chemin rural à Lagouthe, après enquête publique : Aucune observation n'ayant été formulée suite à l'enquête publique et le commissaire enquêteur ayant émis un avis favorable, le conseil municipal donne son accord pour désaffecter le chemin rural de Lagouthe, d'une contenance de 02 a 54 ca en vue de sa cession à M. Alain JOLY et décide de fixer son prix de vente à 0,50 € le m² (frais relatifs à cette opération à la charge de l'intéressé). Mutation à faire par acte administratif établi par le consultant MCM Consult ;

9- Numérotation nouvelles habitations : Suite à la création de nouvelles constructions, numérotation des nouvelles habitations ou entreprises créées sur la commune sur les parcelles :

Réf. Cadastrales	N° habitation	Adresse
ZH 99	2	Rue Roche les Dames
ZH 100	2 bis	Rue Roche les Dames
ZM 85	54	Avenue des Monédières
ZM 89	56	Avenue des Monédières
ZI 38	3	Vieillemaisons
ZR 87	2 bis	Les Veyssières

10- Avis après enquête publique : Avis favorable sur le dossier d'enquête publique relative aux demandes de déclaration d'intérêt général et d'autorisation environnementale présentées par la communauté de communes de Ventadour-Egletons-Monédières, dans le cadre du programme de gestion 2020/2024 des travaux d'entretien, au profit du bassin versant de la Luzège et des petits affluents de la Dordogne.